

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

>> Les présentes conditions sont conclues exclusivement entre la MicroEntreprise Nolwenn Faivre - * TVA non applicable, art. 293B du CGI. Dispensé d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et au répertoire des métiers. SIREN : 813 185 816 - Code APE 8551Z. Le siège social de la MicroEntreprise est situé 15 rue Dom Paul Benoit 39220 Les Rousses (France), ci-après dénommée « **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** » et toute personne physique ou morale effectuant un achat pour le projet Elles Trail' quel qu'en soit le mode de paiement et de commande sur le site www.nolwenn-faivre.com ou en direct, ci-après dénommé le « **client** ».

>> La société **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** est une société spécialisée dans le service de préparation physique (planifications d'entraînement) et d'activités sportives de culture physique et/ou de bien-être (collectivement les « Services » ou individuellement un « Service »). La société **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** vend certains de ses Services à domicile (sur rendez-vous et sous réserve que la zone d'habitation du **Client** soit couverte), en salle de coaching privé, en extérieur, en entreprise ou à distance soit via le réseau internet (courrier électronique ou sites www.nolwenn-faivre.com . Tous les Services vendus par la société **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** sont répertoriés sur les sites internet www.nolwenn-faivre.com.

>> Les conditions d'exécution des prestations de coaching sportif dans le cadre du projet Elles Trail' sont définies par le présent document.

>> PRESTATION :

> Durée

Du 18 septembre 2017 au 3 juin 2018

> Planifications d'entraînements

Nolwenn Faivre – Elles Trail' s'engage à fournir aux **Clients** une planification d'entraînements disponible via un lien internet durant toute la période du projet. Cette planification inclus 3 ou 4 séances de course à pied par semaine.

> Séances collectives « Course à pied »

Les séances collectives proposées se font en partenariat avec l'association Trail the World et seront animées par Nolwenn Faivre.

Occasionnellement, un autre coach diplômé peut intervenir en qualité de remplaçant.

Les lieux de rendez-vous seront donnés dans un périmètre de 30km autour des Rousses.

Durant la période du projet :

- 30 séances « course à pied » seront assurées. Des séances d'une heure autour de la course à pied. Des exercices type fractionnés, travail de gamme, technique peuvent être mis en place.
- 10 « sorties longues » seront assurées. Des séances d'1h30 à 3h principalement en course à pied. La durée et le lieu de rendez-vous sera annoncé sur la page dédiée au projet au minimum 15 jours à l'avance.

> Séances collectives « Renforcement Musculaire »

Des séances d'une heure en extérieur. En cas de mauvais temps un repli à l'intérieur peut être envisagé, mais n'est en aucun cas obligatoire. Du renforcement musculaire orienté pour la pratique du trail sera mis en place. L'utilisation de petits matériels est possible. Il n'y aura pas d'utilisation de machines de musculation.

> Séances collectives « Pilates »

Au 26.07.17 le lieu reste à définir. Ces séances d'une heure seront réservées à la pratique du Pilates selon la méthode Pilates Institutées.

Nolwenn Faivre sera la principale intervenante et pourra être occasionnellement remplacée par un professeur diplômé.

> Annulation ou report de séances.

En cas de conditions climatiques ne permettant pas la pratique de l'activité ou d'événement exceptionnel survenu à Nolwenn Faivre une annulation ou un report de la séance peut survenir. **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** en accord avec les Clients essaiera dans la mesure du possible de reporter cette séance. En cas d'annulation définitive, aucun remboursement ne pourra être demandé par le Client.

Nolwenn Faivre – Elles Trail' s'engage à ne pas annuler plus de 5 séances sur la totalité des 70 proposées (Course à pied, Sortie Longue et Renforcement Musculaire) et à ne pas annuler plus de 2 séance de Pilates.

>> CONDITIONS D'INSCRIPTION :

> Inscriptions au Projet Elles Trail' 2017/2018 :

- Via le formulaire d'inscription : <https://goo.gl/forms/OBmqPOuvcOfXsfCf2>
- Par mail : contact@nolwenn-faivre.com
- Par courrier : Nolwenn Faivre – Elles Trail' ; 63 rue Pasteur ; 39220 Les Rousses

> Certificat médical :

Le Client aura pour obligation de fournir à **Nolwenn Faivre – Elles Trail'**, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité sportive datant de moins de 6 mois. Sans présentation de ce certificat médical dans les 3 semaines suivant la 1ère séance, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** se réserve le droit de refuser

la présence du **Client** aux futures séances et peut suspendre sa planification d'entraînement à distance. En cas de non-présentation du certificat médical, il ne sera procédé à aucun remboursement partiel ou total du montant encaissé.

>> Le client

- Doit présenter une tenue adaptée à la pratique sportive (Annexe 1 de l'arrêté du 2005)
- Doit agir en respect de son hygiène et de celle des autres.
- Doit se munir d'une réserve d'eau et alimentaire afin de contribuer au respect de sa santé.

>> Nombre de participantes au projet

Le projet Elles Trail' nécessite un nombre d'inscrits minimum et limite la participation :

PACKAGE	NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTES	NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTES
Bronze	0	5
Silver	8	7
Gold	5	8

En dessous du nombre d'inscrits minimal, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** le projet sera annulé. En cas de nombre de participantes atteint, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** refusera les nouvelles demandes **des Clients**.

>> Facturation et règlement :

Les séances feront l'objet d'une facturation après inscription via les différentes possibilités expliquées ci-dessus. L'acceptation des conditions impliquera :

>Le paiement du projet Elles Trail' 2017/2018 :

Le client, une fois engagé dans le projet Elles Trail' 2017/2018, devra régler la totalité du projet quel que soit la modalité de règlement choisie. (Tarifs indiqués ci-après).

> Modes de paiement :

Le règlement peut être effectué en espèces, par virement ou par chèque à l'ordre de Nolwenn Faivre – Elles Trail'

> Tarifs Nolwenn Faivre – Elles Trail' en vigueur au 01/07/2017 :

26/07/2017

- PACKAGE BRONZE : 630€
- PACKAGE SILVER : 765€
- PACKAGE GOLD : 1215€

> Modalités de règlement :

Le Client a la possibilité de s'acquitter de sa facture auprès de **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** en 1, 3 ou 9 échéances.

> Délai de règlement :

Règlement en 1 échéance au 15 septembre 2017 :

- PACKAGE BRONZE : 630€
- PACKAGE SILVER : 765€
- PACKAGE GOLD : 1215€

Règlement en 3 échéances au 15.09.2017 / 15.12.2017 / 15.03.2018 :

- PACKAGE BRONZE : 3 échéances de 210 €
- PACKAGE SILVER : 3 échéances de 255 €
- PACKAGE GOLD : 3 échéances de 405 €

Règlement en 9 échéances au 15 de chaque mois de septembre 2017 à mai 2018 :

- PACKAGE BRONZE : 9 échéances de 70 €
- PACKAGE SILVER : 9 échéances de 85 €
- PACKAGE GOLD : 9 échéances de 135 €
- La totalité du règlement devra être soldé au 15 mai 2017.

Au-delà du 15 mai 2017, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard correspondant à 10% du montant dû par mois de retard. En cas d'impayé au-delà du 15 mai 2017, le client sera averti par mail ou courrier simple. En cas d'impayé au-delà de 15 juin 2017, le client sera averti par courrier recommandé avec AR. **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** pourra envisager des poursuites auprès du Tribunal de Commerce pour récupérer le dû des séances non-réglées.

> Inclus dans le tarif (suivant les packages) :

DETAILS PRESTATIONS	PACKAGE BRONZE	PACKAGE SILVER	PACKAGE GOLD
Planification d'entraînements personnalisée	✓	✓	✓
Séance collective de course à pied mensuelle (dimanche matin)	✓	✓	✓
Séance collective hebdomadaire de renforcement musculaire (lundi)**		✓	✓
Séance collective hebdomadaire de course à pied (jeudi)		✓	✓
Pilates (mercredi matin)			✓
Adhésion à l'association Trail the World	✓	✓	✓
T-shirt "Elles Trail" de la marque Kari Traa	✓	✓	✓
Bandeau "Elles Trail"	✓	✓	✓
15% de remise au magasin Running Conseil 39 (hors promotions)	✓	✓	✓
20% de remise sur les produits Annecy Cosmetics	✓	✓	✓

> Non-Inclus dans le tarif :

- Frais de courses (déplacement, hébergement etc...)
- Inscriptions aux courses
- Frais personnels relatifs à la pratique des activités

>> CONDITION DE RUPTURE DE CONTRAT :

Le contrat pourrait être rompu en cas de :

> Pour le client :

- Problème de santé avec certificat médical à l'appui.
- Accord des deux parties.

> Pour Nolwenn Faivre – Elles Trail' :

- Cessation d'activité.
- Non-respect du contrat ou des conditions générales de vente.
- Blessures et/ou problèmes de santé justifiés par un certificat médical.
- Accord des deux parties.

> Absence aux séances collectives :

Aucun remboursement ou rupture de contrat ne sera effectué en cas d'absence à une ou plusieurs séances collectives de la part du client. Cela inclut les séances de courses à pied proposées en partenariat avec l'association Trail the World, mais aussi les séances de renforcement musculaire ou de Pilates.

>> Assurance et responsabilité :

Nolwenn Faivre – Elles Trail' dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle, souscrite auprès d'un assureur. **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** ne pourrait être tenu responsable des dommages indirects liés à ses prestations de coaching sportif.

>> Conditions d'utilisation des avis, conseils, supports physiques ou numériques, et autres informations :

L'ensemble des avis, conseils, supports physiques ou numériques et autres informations produits par **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** dans le cadre de ses prestations de coaching sportif sont à la destination unique et pour le seul usage du **Client**, et ne peuvent être divulgués à des tiers.

>> Nous contacter :

26/07/2017

NOLWENN FAIVRE
PREPARATRICE PHYSIQUE
15 Rue Dom Paul Benoit
39220 LES ROUSSES
contact@nolwenn-faivre.com
06 75 95 51 81